

que le jour où nous sommes. C'est les bornes qu'il faut garder et pour notre salut, et pour notre propre repos. Car, en vérité, les préceptes chrétiens sont les plus pleins de consolations; je dis plus que les maximes du monde.

Je prévois aussi bien des peines et pour cette personne et pour d'autres et pour moi. Mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances, de me renfermer dans mes limites; je me ramasse dans moi-même, et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, auxquelles, bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis au contraire obligé de ne m'y point arrêter. Ce n'est que faute de savoir bien connoître et étudier le présent qu'on fait l'entendu pour étudier l'avenir. Ce que je dis là, je le dis pour moi et non pas pour cette personne qui a assurément bien plus de vertu et de méditation que moi; mais je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y tomber : on se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien; et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal, puisqu'il est si ordinaire, au lieu que le bien est si rare.

## VIII

Je plains la personne que vous savez dans l'inquiétude où je sais qu'elle est et où je ne m'étonne pas de la voir. C'est un petit jour du jugement qui ne peut arriver sans une émotion universelle de la personne, comme le jugement général en causera une générale dans le monde, excepté ceux qui se seront déjà jugés eux-mêmes, comme elle prétend faire : cette peine

temporelle garantirait de l'éternelle, par les mérites infinis de Jésus-Christ, qui la souffre et qui se la rend propre; c'est ce qui doit la consoler. Notre joug est aussi le sien; sans cela il seroit insupportable.

*Portez, dit-il, mon joug sur vous.* Ce n'est pas notre joug, c'est le sien, et aussi il le porte. *Sachez, dit-il, que mon joug est doux et léger.* Il n'est léger qu'à lui et à sa force divine. Je lui voudrois dire qu'elle se souviene que ces inquiétudes ne viennent pas du bien qui commence d'être en elle, mais du mal qui y est encore<sup>1</sup> et qu'il faut diminuer continuellement; et qu'il faut qu'elle fasse comme un enfant qui est tiré par des voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne le veut point abandonner; car il ne doit pas accuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient amoureusement, mais ses injustes ravisseurs<sup>2</sup>. Tout l'office de l'Avent est bien propre pour donner courage aux foibles, et on y dit souvent ce mot de l'Écriture : *Prenez courage, lâches et pusillanimes, voici votre rédempteur qui vient;* et on dit aujourd'hui à Vêpres : « Prenez de nouvelles forces et bannissez désormais toute crainte : voici notre Dieu qui arrive et vient pour nous secourir et nous sauver. »

## IX

Votre lettre m'a donné une extrême joie. Je vous avoue que je commençois à craindre, ou au moins à m'étonner. Je ne sais ce que c'est que ce commencement de douleur dont vous parlez; mais je sais qu'il faut qu'il en vienne. Je lisois tantôt le treizième cha-

1. Cette réflexion se retrouve, avec quelque différence, dans la lettre précédente et ailleurs encore.

2. Cette comparaison se trouve reproduite dans un autre passage.

pitre de saint Marc en pensant à vous écrire, et aussi je vous dirai ce que j'y ai trouvé. Jésus-Christ y fait un grand discours à ses apôtres sur son dernier avènement; et comme tout ce qui arrive à l'Église arrive aussi à chaque chrétien en particulier, il est certain que tout ce chapitre prédit aussi bien l'état de chaque personne qui en se convertissant détruit le vieil homme en elle, que l'état de l'univers entier qui sera détruit pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre, comme dit l'Écriture<sup>1</sup>. Et aussi je songeois que cette prédiction de la ruine du temple réprouvé, qui figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en chacun de nous, et dont il est dit qu'il ne sera laissé pierre sur pierre, marque qu'il ne doit être laissé aucune passion du vieil homme; et ces effroyables guerres civiles et domestiques représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint.

Mais cette parole est étonnante : *Quand vous verrez l'abomination dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que chacun s'enfuie sans rentrer dans sa maison pour reprendre quoi que ce soit.* Il me semble que cela prédit parfaitement le temps où nous sommes, où la corruption de la morale est aux maisons de sainteté et dans les livres des théologiens et des religieux où elle ne devoit pas être. Il faut sortir après un tel désordre, et malheur à celles qui sont enceintes ou nourries en ce temps-là, c'est-à-dire à ceux qui ont des attachements au monde qui les y retiennent! La parole d'une sainte est à propos sur ce sujet : Qu'il

1. Is., LXV, 17, et LXVI, 29.

ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, comme on ne consulteroit point si on est appelé à sortir d'une maison pestiférée ou embrasée.

Ce chapitre de l'Évangile, que je voudrois lire avec vous tout entier, finit par une exhortation à veiller et à prier pour éviter tous ces malheurs, et en effet il est bien juste que la prière soit continuelle quand le péril est continuel.

J'envoie à ce dessein des prières qu'on m'a demandées; c'est à trois heures après midi. Il s'est fait un miracle depuis votre départ à une religieuse de Pontoise qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la sainte Épine. Je vous en manderai un jour davantage. Mais je vous dirai sur cela un beau mot de saint Augustin, et bien consolatif pour de certaines personnes, c'est qu'il dit que ceux-là voient véritablement les miracles auxquels les miracles profitent : car on ne les voit pas si on n'en profite pas.

Je vous ai une obligation que je ne puis assez vous dire du présent que vous m'avez fait; je ne savois ce que ce pouvoit être, car je l'ai déployé avant que de lire votre lettre, et je me suis repenti ensuite de ne lui avoir pas rendu d'abord le respect que je lui devois. C'est une vérité que le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'il y paroisse visiblement en la résurrection, et c'est ce qui rend les reliques des saints si dignes de vénération. Car Dieu n'abandonne jamais les siens, non pas même dans le sépulcre où leurs corps, quoique morts aux yeux des hommes, sont

plus vivants devant Dieu, à cause que le péché n'y est plus : au lieu qu'il y réside toujours durant cette vie, au moins quant à sa racine, car les fruits du péché n'y sont pas toujours; et cette malheureuse racine, qui en est inséparable pendant la vie, fait qu'il n'est pas permis de les honorer alors, puisqu'ils sont plutôt dignes d'être haïs. C'est pour cela que la mort est nécessaire pour mortifier entièrement cette malheureuse racine, et c'est ce qui la rend souhaitable. Mais il ne sert de rien de vous dire ce que vous savez si bien; il voudroit mieux le dire à ces autres personnes dont vous parlez, mais elles ne l'écouteroient pas.

---

EXTRAIT D'UNE LETTRE A MADAME PÉRIER

1659.

En gros, leur avis fut que vous ne pouvez en aucune manière, sans blesser la charité et votre conscience mortellement, et vous rendre coupable d'un des plus grands crimes, engager un enfant<sup>1</sup> de son âge et de son innocence, et même de sa piété, à la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme. Qu'à la vérité, suivant le monde, l'affaire n'avoit nulle difficulté et qu'elle étoit à conclure sans hésiter; mais que, selon Dieu, elle en avoit moins de difficulté, et qu'elle

1. Mademoiselle Jacqueline Périer, pour lors âgée de 15 ans. (Note du Père Guerrier.)

Jacqueline Périer étant née en 1644, cette lettre, qui est sans date dans le manuscrit, doit être de 1659.

étoit à rejeter sans hésiter, parce que la condition d'un mariage avantageux est aussi souhaitable suivant le monde qu'elle est vile et préjudiciable selon Dieu. Que ne sachant à quoi elle devoit être appelée, ni si son tempérament ne sera pas si tranquillisé qu'elle puisse supporter avec piété sa virginité, c'étoit bien peu en connoître le prix que de l'engager à perdre ce bien si souhaitable pour chaque personne à soi-même et si souhaitable aux pères et aux mères pour leurs enfants, parce qu'ils ne le peuvent plus désirer pour eux, que c'est en eux qu'ils doivent essayer de rendre à Dieu ce qu'ils ont perdu d'ordinaire pour d'autres causes que pour Dieu.

De plus, que les maris, quoique riches et sages suivant le monde, sont en vérité de francs païens devant Dieu; de sorte que les dernières paroles de ces messieurs sont que d'engager un enfant à un homme du commun, c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes.

---

LETTRE A LA MARQUISE DE SABLÉ

Décembre 1660.

Encore que je sois bien embarrassé, je ne puis différer à vous rendre mille grâces de m'avoir procuré la connoissance de M. Menjot, car c'est à vous sans doute, madame, que je la dois. Et comme je l'estimois déjà beaucoup par les choses que ma sœur m'en avoit dites, je ne puis vous dire avec combien de joie j'ai reçu la

grâce qu'il m'a voulu faire. Il ne faut que lire son épître pour voir combien il a d'esprit et de jugement; et quoique je ne sois pas capable d'entendre le fond des matières qu'il traite dans son livre<sup>1</sup>, je vous dirai, néanmoins, madame, que j'y ai beaucoup appris par la manière dont il accorde en peu de mots l'immatérialité de l'âme avec le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions et de causer le délire. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous en entretenir.

---

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. PÉRIER<sup>2</sup>

1661.

Vous me faites plaisir de me mander tout le détail de vos frondes, et principalement puisque vous y êtes intéressés. Car je m'imagine que vous n'imites pas nos frondeurs de ce pays-ci qui usent si mal, au moins en ce qui m'en paroît, de l'avantage que Dieu leur offre de souffrir quelque chose pour l'établissement de ses vérités. Car, quand ce seroit pour l'établissement de

1. Menjot, qui étoit un médecin fort en vogue parmi les protestants, appartenait lui-même à la religion réformée. Il étoit de la société de madame de Sablé, chez laquelle il eut un jour, avec madame Perier et madame de Sablé elle-même, une discussion théologique dont le résultat indirect fut la publication du livre célèbre d'Arnauld, *de la Perpétuité de la foi*. (Note de M. Faugère.)

2. Les manuscrits ne disent pas quelle est la date de cette lettre ni à qui elle a été écrite. On peut conjecturer qu'elle est de l'époque où Pascal étoit en discussion avec Nicole et Arnauld, concernant la signature du formulaire, c'est-à-dire de 1661.

leurs vérités, ils n'agiroient pas autrement; et il semble qu'ils ignorent que la même providence qui a inspiré les lumières aux uns les refuse aux autres; et il semble qu'en travaillant à les persuader, ils servent un autre Dieu que celui qui permet que des obstacles s'opposent à leur progrès. Ils croient rendre service à Dieu en murmurant contre les empêchements, comme si c'étoit une autre puissance qui excitât leur piété, et une autre qui donnât vigueur à ceux qui s'y opposent.

C'est ce que fait l'esprit propre. Quand nous voulons par notre propre mouvement que quelque chose réussisse, nous nous irritons contre les obstacles, parce que nous sentons dans ces empêchements ce que le motif qui nous fait agir n'y a pas mis, et nous y trouvons des choses que l'esprit propre qui nous fait agir n'y a pas formées.

Mais quand Dieu fait agir véritablement, nous ne sentons jamais rien au dehors qui ne vienne du même principe qui nous fait agir; il n'y a point d'opposition au motif qui nous presse; le même moteur qui nous porte à agir en porte d'autres à nous résister, au moins il le permet; de sorte que comme nous n'y trouvons point de différence et que ce n'est pas notre esprit qui combat les événements étrangers, mais un même esprit qui produit le bien et qui permet le mal, cette uniformité ne trouble point la paix d'une âme et est une des meilleures marques qu'on agit par l'esprit de Dieu, puisqu'il est bien plus certain que Dieu permet ce mal, quelque grand qu'il soit, que non pas que Dieu fait le bien en nous (et non pas quelque autre motif secret), quelque grand qu'il nous paroisse; de sorte que, pour bien reconnoître si c'est Dieu qui nous fait agir, il vaut

bien mieux s'examiner par nos emportements au dehors que par nos motifs au dedans, puisque si nous n'examinons que le dedans, quoique nous n'y trouvions que du bien, nous ne pouvons pas nous assurer que ce bien vienne véritablement de Dieu. Mais quand nous nous examinons au dehors, c'est-à-dire quand nous considérons si nous souffrons les empêchements extérieurs avec patience, cela signifie qu'il y a une uniformité d'esprit entre le moteur qui inspire nos passions et celui qui permet les résistances à nos passions; et comme il est sans doute que c'est Dieu qui permet les unes, on a droit d'espérer humblement que c'est Dieu qui produit les autres.

Mais quoi ! on agit comme si on avoit mission pour faire triompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle. Le désir de vaincre est si naturel que quand il se couvre du désir de faire triompher la vérité, on prend souvent l'un pour l'autre, et on croit rechercher la gloire de Dieu, en cherchant, en effet, la sienne. Il me semble que la manière dont nous supportons les empêchements en est la plus sûre marque; car enfin si nous ne voulons que l'ordre de Dieu, il est sans doute que nous souhaiterons autant le triomphe de sa justice que celui de sa miséricorde et que, quand il n'y aura point de notre négligence, nous serons dans une égalité d'esprit, soit que la vérité soit connue, soit qu'elle soit combattue, puisqu'en l'un la miséricorde de Dieu triomphe et en l'autre sa justice.

*Pater juste, mundus te non cognovit.* Père juste, le monde ne t'a pas connu. Sur quoi saint Augustin dit que c'est un effet de sa justice qu'il ne soit point connu

du monde. Prions et travaillons, et réjouissons-nous de tout, comme dit saint Paul.

Si vous m'aviez repris dans mes premières fautes, je n'aurois pas fait celles-ci, et je me serois modéré. Mais je n'effacerai pas non plus celle-ci que l'autre : vous l'effacerez bien vous-même si vous voulez. Je n'ai pu m'en empêcher : tant je suis en colère contre ceux qui veulent absolument que l'on croie la vérité lorsqu'ils la démontrent, ce que Jésus-Christ n'a pas fait en son humanité créée. C'est une moquerie et c'est ce me semble traiter<sup>1</sup>...

Je suis bien fâché de la maladie de M. Laporte<sup>2</sup>. Je vous assure que je l'honore de tout mon cœur. Je, etc.

---

LETTRE A MADAME PÉRIER<sup>3</sup>

De Rouen, ce samedi dernier janvier 1643.

Ma chère sœur,

Je ne doute pas que vous n'avez été bien en peine du long temps qu'il y a que vous n'avez reçu de nouvelles de ces quartiers ici. Mais je crois que vous vous serez bien doutés que le voyage des Élus en a été la cause,

1. Le reste de la phrase manque dans le manuscrit.

2. M. Laporte, ami de la famille Périer, était médecin à Clermont. Madame Périer en parle avec beaucoup d'estime dans ses lettres inédites.

3. La suscription porte : *A Mademoiselle Périer la conseillère, à Clermont.* — Cette lettre ne contenant que des détails de famille, nous l'avons reportée après les autres malgré la date.

comme en effet. Sans cela, je n'aurois pas manqué de vous écrire plus souvent. J'ai à te dire que messieurs les commissaires étant à Gizors, mon père me fit aller faire un tour à Paris, où je trouvai une lettre que tu m'écrivais, où tu me mandes que tu l'étonnes de ce que je te reproche que tu n'écris pas assez souvent, et où tu me dis que tu écris à Rouen toutes les semaines une fois. Il est bien assuré, si cela est, que les lettres se perdent, car je n'en reçois pas toutes les trois semaines une. Étant retourné à Rouen, j'y ai trouvé une lettre de M. Périer, qui mande que tu es malade. Il ne mande point si ton mal est dangereux ni si tu te portes mieux; et il s'est passé un ordinaire depuis sans avoir reçu de lettre, tellement que nous en sommes en une peine dont je te prie de nous tirer au plus tôt; mais je crois que la prière que je te fais ici sera inutile, car avant que tu aies reçu cette lettre ici, j'espère que nous aurons reçu lettres ou de toi ou de M. Périer. Le département s'achève, Dieu merci. Si je savais quelque chose de nouveau, je te le ferois savoir. Je suis, ma chère sœur,

*Ici ce Post-Scriptum de la main d'Étienne Pascal, le père :*  
 « Ma bonne fille m'excusera si je ne lui écris comme je le désirerois, n'y ayant aucun loisir. Car je n'ai jamais été dans l'embarras à la dixième partie de ce que j'y suis à présent. Je ne saurois l'être davantage à moins d'en avoir trop; il y a quatre mois que je (ne) me suis pas couché six fois devant deux heures après minuit.

Je vous avois commencé dernièrement une lettre de raillerie sur le sujet de la vôtre dernière touchant le mariage de monsieur Desjeux, mais je n'ai jamais eu le loisir de l'achever. Pour nouvelles, la fille de monsieur de Paris, maître des comptes, ma-

riée à monsieur de Neufville, aussi maître des comptes, est décédée, comme aussi la fille de Belair, mariée au petit Lambert. Votre petit a couché çéans cette nuit. Il se porte grâces à Dieu très-bien. Je suis toujours

Votre bon et excellent ami,  
 PASCAL.

Votre très-humble et très-affectionné serviteur  
 et frère,  
 PASCAL.